



a l aide j ai besoin d une reponse

Par **foxnet**, le **26/05/2009** à **04:42**

bonjour,

de mon union sans concubinage , ni mariage avec ma copine nous avons eu un enfant qui a 5 mois que j ai reconnu depuis nos relations se sont dégradées et de plus en plus tendu . Maintenant elle refuse que je vienne prendre mon enfant ne serait ce qu une heure . A t elle le droit vu qu il ni a aucun jugement ?? et A t elle le droit de partir a 300 km de chez nous sans me dire ou va mon enfant ou chez qui il va ??

merci de me repondre j ai besoin d aide

un pere en detresse

Par **jeetendra**, le **26/05/2009** à **08:28**

bonjour, prenez contact avec la maison de justice et du droit à Bergerac, ils vous aideront dans votre démarche pour saisir le juge aux affaires familiales le plus rapidement possible, courage à vous, cordialement

TGI

place du Palais

BP 207

24112 BERGERAC CEDEX

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 17h30

Téléphone : 05 53 74 40 00